



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D2024-051

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 octobre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette et M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSÉ(S) :

ABSENTS : Mme CASTANO Adeline – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MAY Abdelkrim

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, explique au Conseil Municipal que, le Comité Social Territorial, consulté le 25 septembre dernier, a délivré un avis favorable concernant la modification du tableau des effectifs selon la proposition ci-dessous :

Création de poste :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe au 01/10/2024, suite à une réussite d'examen ;
- 2 postes d'adjoint technique au 01/10/2024, suite à des créations de poste au sein du service Entretien ;

Suppression de poste :

- 1 poste d'Adjoint d'animation, suite à une réussite d'examen.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable délivré par le Comité Social Territorial le 25 septembre 2024 ;

Entendu le rapport de Madame Nadège CANTIER ; 1^{ère} Adjointe ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** les création et suppression de postes au tableau des effectifs de la commune ainsi que présentées et figurant ci-dessus ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs communaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 18 OCT. 2024

et publié, affiché ou

notifié le 18 OCT. 2024

Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,



M. Philippe PIGEAU